

PIECES A FOURNIR POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER POUR LE MALI

AFIN DE SOIGNER LA FORME DE VOTRE DOSSIER, VEILLEZ A RESPECTER L'ORDRE INDIQUE CI-DESSOUS

LES PIECES DOIVENT ETRE PRESENTEES DANS UN LUTIN (cahier avec des feuilles plastifiées reliées) . Ne pas oublier de nous transmettre une copie simple de votre dossier (non reliée).

QUELQUES CONSEILS :

- Commencer par demander au Tribunal d'Instance de votre lieu de résidence un certificat de nationalité, cette démarche pouvant prendre plusieurs semaines.
 - Vérifiez bien que les documents de votre dossier sont soit des originaux soit des copies certifiées conformes, suivant le tableau ci-dessous. Seul le certificat de nationalité peut être envoyé en copie simple.
 - Pour les certificats médicaux : si votre medecin travaille en libéral, sa signature doit être légalisée en mairie (il doit alors se déplacer) ou par l'Ordre des Médecins à Paris (les certificats sont alors envoyés par courrier).
- Nous vous conseillons de faire établir les certificats médicaux en dernier, ceux-ci devant être datés de moins de 3 mois à leur arrivée à l'AFA.**

N°	INTITULE DU DOCUMENT	DOCUMENT ETABLI PAR	ORIGINAL OU COPIE CERTIFIEE CONFORME	LEGALISATION DE LA SIGNATURE	LEGALISATION DU DOCUMENT PAR LE MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES*	SUR LEGALISATION DU MALI A PARIS**	COMMENTAIRES
1.1	Agrément pour l'adoption	Président du Conseil Général	Copie certifiée conforme par l'ASE	NON	OUI, par le MAE	OUI	Ne pas détacher les documents qui sont agraffés
1.2	Notice jointe à l'agrément	Président du Conseil Général	Copie certifiée conforme par l'ASE	NON	OUI, par le MAE	OUI	Ne pas détacher les documents qui sont agraffés
2	Rapport d'évaluation sociale	ASE	Copie certifiée conforme par l'ASE	NON	OUI, par le MAE	OUI	Ne pas détacher les documents qui sont agraffés
3	Rapport d'évaluation psychologique	ASE	Copie certifiée conforme par l'ASE	NON	OUI, par le MAE	OUI	Ne pas détacher les documents qui sont agraffés
4	Copie intégrale de l'acte de naissance de chacun des candidats	Mairie du lieu de naissance	Copie certifiée conforme par la Mairie	NON	NON	NON	Copie certifiée conforme datant de moins de 3 mois
5	Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Original	NON	NON	NON	
6	Extrait du casier judiciaire de chacun des candidats	Service du casier judiciaire, Nantes	Original	NON	OUI, par le MAE	OUI	<u>Bulletin n° 3, daté de moins de six mois.</u> Demande en ligne: https://www.cjn.justice.gouv.fr

N°	INTITULE DU DOCUMENT	DOCUMENT ETABLI PAR	ORIGINAL OU COPIE CERTIFIEE CONFORME	LEGALISATION DE LA SIGNATURE	LEGALISATION DU DOCUMENT PAR LE MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES*	SUR LEGALISATION DU MALI A PARIS**	COMMENTAIRES
7	Certificat de bonne santé physique établi par un médecin généraliste pour chacun des candidats	Médecin traitant	Original	OUI, légalisation de la signature du médecin par la Mairie ou l'Ordre des Médecins	OUI, par le MAE	OUI	Original daté de moins de 3 mois. Nous vous conseillons de faire établir ce document en dernier de façon à ce que votre certificat soit le plus récent possible à réception de votre dossier complet. Ordre des Médecins: 180, Bd Haussmann - 75008 PARIS
8	Certificat de bonne santé mentale pour chacun des candidats	établi de préférence par un psychiatre	Original	OUI, légalisation de la signature du psychiatre par la Mairie ou l'Ordre des Médecins	OUI, par le MAE	OUI	L'évaluation psychologique fournie par l'ASE peut suffire dans un premier temps, s'il vous est difficile d'obtenir un rendez-vous chez un psychiatre dans un délai raisonnable. Ordre des Médecins: 180, Bd Haussmann - 75008 PARIS
9	Certificat de stérilité ou d'infécondité pour les couples et les personnes célibataires	établi de préférence par un gynécologue	Original ou copie certifiée conforme	OUI, légalisation de la signature du gynécologue par la Mairie ou l'Ordre des Médecins	OUI, par le MAE	OUI	Ordre des Médecins: 180, Bd Haussmann - 75008 PARIS
10	Certificat de nationalité de chacun des candidats	Tribunal d'instance de votre domicile	Original ou photocopie	NON	NON	NON	Attention: cette démarche peut prendre plusieurs semaines. S'il s'agit d'une photocopie, l'original devra être présenté lors du jugement d'adoption au Mali.
11	Attestation de domicile	en fonction de votre situation, si vous êtes locataire, attestation par la mairie ou le propriétaire;	Original	- NON, si attestation par une mairie - OUI, légalisation de la signature du propriétaire si attestation de sa part	OUI, par le MAE	OUI	L'attestation notariale de propriété et l'attestation sur l'honneur doivent obligatoirement être présentées ensembles. 2
	Attestation notariale de propriété	Notaire	Original	NON	NON	NON	
	Attestation sur l'honneur que vous êtes bien propriétaires	adoptant(s)	Original	OUI, légalisation de votre signature par la Mairie	OUI, par le MAE	OUI	

N°	INTITULE DU DOCUMENT	DOCUMENT ETABLI PAR	ORIGINAL OU COPIE CERTIFIEE CONFORME	LEGALISATION DE LA SIGNATURE	LEGALISATION DU DOCUMENT PAR LE MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES*	SUR LEGALISATION DU MALI A PARIS**	COMMENTAIRES
12	Avis d'imposition ou déclaration de revenus OU	Trésor Public	Copie certifiée conforme par la Mairie	NON	OUI, par le MAE	OUI	
	Bulletin(s) de salaire récent(s)	employeur (ou comptable, pour les professions non salariées).	Original ou copie certifiée conforme	OUI, légalisation de la signature de l'employeur par la Mairie	OUI, par le MAE	OUI	Les bulletins de salaire doivent être signés par l'employeur sauf s'ils émanent d'une administration
13	Certificat de moralité établi par un ami ayant déjà adopté au Mali, ou, à défaut, par un employeur	Ami (de préférence ayant adopté au Mali) ou employeur	Original	OUI, légalisation de la signature de l'ami ou de l'employeur par la Mairie	OUI, par le MAE	OUI	Document par lequel la personne atteste qu'elle connaît l'(es) adoptant(s) depuis tant d'années, qu'il(s) se sont toujours comportés de manière irréprochable et <u>qu'elle ne doute pas que cette(ces) personne(s) feront de très bons parents.</u> Si votre employeur ne délivre pas ce type de certificat, vous pouvez vous adresser à un notable de votre environnement proche (élu de votre ville, de votre département, médecin, etc.)
14	Attestation d'un parent ou d'un ami pouvant prendre en charge l'enfant en cas de décès des parents,	parent(s) ou ami(s)	Original	OUI, légalisation de la signature de l'ami ou du parent par la Mairie	OUI, par le MAE	OUI	La ou les personnes qui écrivent le courrier doi((vent) elle(s) même(s) légaliser sa (leur) signature(s) en mairie.
15	Engagement à donner des nouvelles de l'enfant au moins une fois par an jusqu'à sa majorité, avec signature certifiée par la Mairie,	adoptant(s)	Original	OUI, légalisation de votre signature par la Mairie	OUI, par le MAE	OUI	Le(s) adoptant(s) doit (doivent) lui (eux)-même légaliser sa (leur) signature(s) en mairie.

N°	INTITULE DU DOCUMENT	DOCUMENT ETABLI PAR	ORIGINAL OU COPIE CERTIFIEE CONFORME	LEGALISATION DE LA SIGNATURE	LEGALISATION DU DOCUMENT PAR LE MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES*	SUR LEGALISATION DU MALI A PARIS**	COMMENTAIRES
16	Une requête à M. le Président du Tribunal de Première Instance de Bamako	adoptant(s)	Original	OUI, légalisation de votre signature par la Mairie	OUI, par le MAE	OUI	Il s'agit d'une courte lettre sollicitant la bienveillance du Président pour étudier la demande d'adoption plénière d'un enfant malien.
17	Une requête adressée au Directeur national de la Promotion de l'Enfant et de la Famille	adoptant(s)	Original	OUI, légalisation de votre signature par la Mairie	OUI, par le MAE	OUI	Il s'agit d'une lettre présentant la ou les adoptant(s), pourquoi elle / ils souhaite(nt) adopter au Mali et quel est son ou leur projet d'adoption (profil de l'enfant souhaité),
18	Photos	adoptant(s)					De(s) (l') adoptant(s) et de la famille

* CF dans la brochure d'information l'Annexe 3 relatif à la légalisation des dossiers d'adoption par le Bureau des Légalisations du Ministère des Affaires étrangères.

** Contacter directement le Consulat du Mali à Paris: 64, rue Pelleport - 75020 Paris - Tél: 01 48 07 85 85 - Fax : 01 48 07 07 39